



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

153^e Assemblée de l'UIP

Arusha
(République-Unie de Tanzanie)
5-9 octobre 2026



Débat paritaire

Des hommes et des femmes parlementaires s'unissent pour la sécurité des dirigeants politiques en ligne

Jeudi 8 octobre 2026, 11 h 30-13 h
Zanzibar Hall, Centre international de conférences d'Arusha

L'objectif général du débat paritaire est de promouvoir le dialogue entre hommes et femmes au sein de l'UIP et de les inciter à débattre ensemble de questions d'intérêt commun. Conformément au principe d'un débat paritaire, le groupe des intervenants sera composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, et l'ordre dans lequel ils seront invités à s'exprimer suivra également un principe d'alternance entre les sexes. Le nombre d'hommes et de femmes s'exprimant au cours des débats étant équivalent, les avis et les expériences – différents mais complémentaires – des parlementaires des deux sexes apparaîtront clairement. Les délégations sont donc invitées à être représentées à ce débat par des participants des deux sexes.

Note d'orientation

Les technologies numériques transforment la vie politique. Elles permettent aux parlementaires d'entrer directement en contact avec les citoyens, de renforcer leur redevabilité et de mener des campagnes d'une ampleur inimaginable il y a encore une génération. Cependant, ces mêmes outils sont également devenus des vecteurs de harcèlement, d'intimidation et de violence à l'encontre des parlementaires. Les parlementaires, hommes et femmes, sont confrontés à un climat d'hostilité qui prend différentes formes, qui se manifeste de plus en plus sur internet et qui dissuade de nombreuses personnes se sentant capables de participer à la vie politique d'entreprendre une activité dans ce domaine et celles qui sont déjà engagées de poursuivre leur action. En conséquence, la crédibilité et la légitimité des institutions démocratiques sont fragilisées, tout comme la participation démocratique.

Les données recueillies par l'Union interparlementaire (UIP) confirment cette réalité. Le rapport de l'UIP de 2026, intitulé [*Violences politiques : quand les parlementaires deviennent la cible de l'hostilité publique*](#), a révélé que 71 % des parlementaires interrogés avaient été victimes de violences de la part de membres du public, que ce soit en ligne, hors ligne ou les deux. Les femmes sont encore plus visées : dans cinq études de cas nationales, 76 % des femmes et 68 % des hommes interrogés ont déclaré avoir connu ce type de violence. À l'échelle mondiale, 89 % d'hommes parlementaires et 94 % de femmes parlementaires interrogés ont déclaré avoir été victimes d'insultes en ligne. La plupart des personnes interrogées estimaient que la violence à l'encontre des responsables politiques avait augmenté ces dernières années.

La violence en ligne s'est imposée comme la principale forme d'intimidation tant à l'encontre des femmes que des hommes, entre 65 % et 77 % des parlementaires interrogés dans le cadre des études de cas ayant signalé des agressions en ligne. Les femmes sont disproportionnellement visées par des formes de violence liées au genre et à la sexualité, notamment des attaques sexistes, des actes de harcèlement sexuel, des menaces de viol et de mort, le partage non consenti d'images à caractère intime, des contenus trafiqués à caractère sexuel, le doxing et la désinformation coordonnée fondée sur le genre. L'UIP a souligné que ce phénomène croissant pousse les femmes à quitter leurs fonctions et les dissuade de se présenter aux élections, ce qui constitue un obstacle supplémentaire à la progression de la représentation des femmes au sein des parlements, qui s'élève à 27,4 %¹.

¹ Au 1^{er} août 2026, voir : https://data.ipu.org/fr/women-averages/?date_month=08&date_year=2026

Le schéma du harcèlement diffère chez les hommes, qui signalent généralement des formes de violence liées à l'animosité politique, à la manipulation numérique et aux affrontements publics, notamment des insultes en ligne, des informations fausses ou trompeuses, des menaces et, dans certains contextes, le piratage informatique. Toutes ces formes de harcèlement sont préjudiciables. Toutes fragilisent la participation démocratique.

Ce tableau d'ensemble concorde avec les études mondiales et régionales de l'UIP sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes au sein des parlements. Ces études montrent également que la violence en ligne s'inscrit à la fois dans un schéma plus large d'intimidation à l'encontre des parlementaires et dans un phénomène clairement lié au genre qui touche les femmes parlementaires. L'étude 2025 de l'UIP dans la région Asie-Pacifique a révélé que 60 % des femmes parlementaires interrogées avaient été la cible de discours de haine, de désinformation, d'atteintes liées à l'image ou de divulgation non consentie d'informations personnelles en ligne. Parmi elles, 38 % ont déclaré avoir été victimes de discours de haine en ligne, 18 % de doxing et 17 % d'atteintes liées à l'image, y compris des contenus trafiqués. Certains groupes de femmes, tels que les jeunes femmes, les femmes issues de minorités et les femmes célibataires, sont confrontées à des niveaux de violence plus élevés. De plus, le développement rapide de l'intelligence artificielle générative a accéléré la production et la diffusion de contenus trafiqués à caractère sexuel et de désinformation, ajoutant ainsi un nouveau niveau de risque.

ONU Femmes reconnaît que la violence facilitée par la technologie s'inscrit dans le spectre plus large de la violence à l'égard des femmes. La violence en ligne se déploie dans un environnement numérique plus vaste, au sein duquel se forment et se renforcent les idées relatives à l'égalité des sexes, à la participation sur un pied d'égalité et au leadership politique des femmes. Ce phénomène est de plus en plus visible dans la haine antiféministe et la violence dirigées contre les femmes, favorisées par la désinformation sexiste, l'amplification algorithmique et l'envergure croissante des espaces misogynes en ligne. Une étude réalisée en 2023 a révélé que les espaces numériques jouaient un rôle important pour de nombreux jeunes hommes à la recherche de liens, d'un sentiment d'appartenance et de conseils : 48 % des jeunes hommes interrogés, âgés de 18 à 23 ans, ont déclaré que leur vie en ligne était plus intéressante que leur vie hors ligne, tandis que plus de 40 % d'entre eux ont indiqué faire confiance à une ou plusieurs personnalités misogynes en ligne². Ces dynamiques sont liées à la solitude, à la confusion, à l'instabilité économique et aux difficultés relationnelles. Elles mettent également en lumière la nécessité d'un leadership positif et de discours alternatifs qui remettent en cause le ressentiment, l'antiféminisme et les modèles réducteurs de la masculinité.

Les données montrent que ces défis auxquels se heurte la démocratie comportent une dimension de genre évidente et que pour les résoudre il convient de faire appel à la responsabilité commune des parlementaires, hommes et femmes. La campagne de l'UIP intitulée [Atteindre l'égalité des sexes, action par action](#) offre un cadre important axé sur des mesures concrètes. L'action n° 10 invite les parlementaires à dénoncer les inégalités entre les sexes et la violence sexiste, notamment en se faisant entendre dans les espaces publics et en ligne. Les parlementaires, hommes et femmes, sont tous confrontés à la violence en ligne et il leur incombe à tous d'agir. Ils doivent travailler en partenariat, en tant que législateurs et dirigeants, pour créer des espaces politiques respectueux, remettre en cause les normes et les discours néfastes et contribuer à rendre la vie politique plus sûre et plus inclusive pour tous.

Il s'agit également d'une responsabilité partagée des parlements en tant qu'institutions. Les parlements peuvent : adopter, promouvoir et renforcer des codes de conduite ; mettre en place des mécanismes de soutien permanents, indépendants et neutres ; renforcer les protocoles de sécurité physique et numérique ainsi que les formations ciblées ; adopter des lois visant à lutter contre la violence sexiste facilitée par la technologie ; collaborer avec les plateformes numériques pour lutter contre les agressions sexistes, la désinformation, les contenus trafiqués, mettre en place des procédures de signalement accélérées et garantir la transparence ; et soutenir l'action parlementaire visant à prévenir et à combattre la violence sous toutes ses formes et manifestations.

² G. Barker, C. Hayes, B. Heliman et M. Reichert, [State of American Men 2023 : From Crisis and Confusion to Hope](#) (Washington, DC : Equimundo, 2023).

Ce débat paritaire offre aux parlementaires femmes et hommes l'occasion d'identifier des mesures concrètes et des exemples positifs susceptibles de permettre aux parlements de montrer la voie vers une vie politique plus sûre, plus inclusive et plus démocratique pour tous.

Les participants au débat seront invités à faire connaître leurs points de vue et leurs expériences sur les thèmes suivants :

- *Les modalités de la violence politique dans les espaces numériques, notamment les discours de haine, les menaces, la désinformation sexiste, les contenus trafiqués et le doxing, ainsi que les préjudices qu'elle cause aux parlementaires et à la démocratie ;*
- *Les cadres juridiques et politiques ainsi que les pratiques au niveau national visant à prévenir et à combattre la violence en ligne à l'encontre des parlementaires, notamment grâce à la législation, aux codes de conduite parlementaires, aux mécanismes de signalement et de soutien, à la collaboration avec les plateformes numériques, etc. ;*
- *Les différences dans la manière dont les parlementaires, femmes et hommes, vivent la violence en ligne, dont ses formes liées au genre, et les moyens communs par lesquels ils peuvent la prévenir et la combattre ;*
- *Quelles stratégies et quels efforts personnels peuvent contribuer à rendre la vie politique sûre pour les femmes et les hommes, afin que personne n'ait à subir des violences dans le cadre de l'exercice de ses fonctions publiques.*